

6 – 6. Jeanne Barret est préparatrice en naturalia (botanique)

—

Pour P. Commerson, Jeanne Barret possède à cette date les qualités nécessaires à faire un classement des collections d'Histoire naturelle. Elle disposera d'un an après la date de la mort de M. de Commerson.

Préparatrice en histoire naturelle (botanique) 14 décembre 1766 :

P. Commerson écrit son testament en 9 clauses plus un post-scriptum.

A la clause n° 8 Jeanne Barret est citée et son futur travail décrit.

*« Je lègue à Jeanne Barret, dite de Bonnefoi ma gouvernante,à l'exception des herbiers et livres ci-dessus spécifiésmême qu'elle jouisse une année encore après icelle de l'appartement que j'occuperai pour lors et dont le loyer sera entretenu à cet effet, **quand ce ne serait que cela lui donner du temps de mettre en ordre la collection d'Histoire naturelle qui doit être portée au cabinet des estampes du Roi, ainsi que sus est dit** »*

fait et passé à paris, le 14 décembre 1766, à la veille d'un voyage entrepris par ordre du Roi aux Terres australes, où je vais accompagner M. de Bougainville en qualité de médecin-botaniste de sa Majesté, pour y faire des observations sur les trois Règnes de la Nature, dans tous les pays où cet officier me conduira, ainsi que Dieu me soit en aide.

*Signé : Commerson,
D.-M., Botaniste-Naturaliste du Roi*

A.N. Minutier Central, ET/LXXXIV/5434-étude du notaire Regnault

Quand on connaît l'importance que P. Commerson accorde à ses collections. Sa décision de confier ses collections restant à Paris, on ne peut qu'être certain des qualités de Jeanne Barret dans la préparation, le classement donc ses dispositions à lire les dénominations latines des noms de genre et d'espèce.

Ou alors

P. Commerson, machiavélique sème le trouble, sachant que Jeanne Barret va l'accompagner, déguisé en homme.

Au cours de la navigation Jeanne Barret alias « Jean Baré » fait l'objet d'observation de son entourage :

D'après Bougainville :

«Cependant comment reconnaître une femme dans cet infatigable Baret, botaniste déjà fort exercé que nous avons vu suivre son maître... »

D'après Vivès :

« ...il me reste à dire à sa louange qu'elle a surpris généralement tout le monde par les travaux qu'elle a fait ...».

D'après Commerson au travers sa description de la fleur qu'il dédie à Jeanne Barret :

« ...Nous sommes redevables à son héroïsme de tant de plantes jamais collectées jusqu'alors, de tant d'herbiers constitués avec soin, de tant de collections d'insectes et de coquillages, que ce serait injustice de ma part comme de celle de tout naturaliste, de ne pas lui rendre le plus profond hommage en lui dédiant cette fleur.... »